

TITRE

N° CL178

ASSEMBLÉE NATIONALE

18 juillet 2017

RÉGULATION DE LA VIE PUBLIQUE - (N° 98)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL178

présenté par
Mme Braun-Pivet, rapporteure

TITRE

Au titre du projet, substituer aux mots :

« régulation de »,

les mots :

« confiance dans ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le présent amendement propose de retenir, pour titre du projet de loi, la notion de confiance dans la vie publique.